POUR MA PASSION

Pour le plaisir de la randonnée motorisée.

Pour résoudre les conflits et sauvegarder les chemins.

Pour randonner informé et protégé.

Pour construire ensemble un avenir durable.

J'adhère à la CORAMUC



SE MOBILISENT

POUR LEUR AVENIR!

JE RANDONNE AVEC LA PROTECTION JURIDIQUE



Notre passion commune se heurte à une législation de plus en plus contraignante et peu claire. Les lobbies anti-motorisé tentent chaque jour de réduire la liberté de circuler sur les chemins.

Le nombre de verbalisations abusives ne cesse de croître à notre encontre. Certains d'entre nous sont victimes de pièges mortels dans les chemins. Nous sommes des amoureux de la nature et pour nous la randonnée n'est pas une compétition mais un plaisir de découvrir en famille ou entre copains de magnifiques régions rurales.

Pour toutes ces raisons la CORAMUC a développé un contrat de protection juridique sur mesure couvrant l'activité de la randonnée motorisée, avec une compagnie d'assurance spécialisée. Ce contrat a pour but de vous procurer une assistance juridique en cas de verbalisation abusive et dans le cas ou vous seriez victime "d'un piège à motorisé". Elle vous permet d'avoir recours à des juristes spécialisés qui vous conseillent en permanence sur simple appel téléphonique, et met à votre disposition l'avocat de votre choix* pour vous défendre devant les tribunaux. Cette protection juridique est incluse dans les cotisations individuelles et associations.

Pour les professionnels adhérents à la CORAMUC qui souhaitent bénéficier d'une protection juridique, une étude spécifique sera faite par la compagnie d'assurance partenaire de la CORAMUC, avec un prix préférentiel en temps qu'adhérent CORAMUC.

*Dans la limite des montants contractuels de prise en charge figurant au contrat.



Confédération des Randonneurs Motorisés et Usagers des Chemins

CORAMUC
BP 72019
87070 LIMOGES cedex 9
Tél. 09 77 46 91 25
Email: contact@coramuc.fr

www.coramuc.fr



n et realisation - Imprimerie Lambescaine - 13410 LAME